

rtm
Région de la Vallée de la Mayenne
Association Régionale de la Vallée de la Mayenne

Le pour être émis à en
 date de ce jour.
 Grand-Bard, le 06 Juin 2004
 Pour le Préfet et par Délégué
 Le Secrétaire Général Adjoint
 Préfet de Mayenne
 Préfète de Mayenne
 Préfète de Mayenne

Commune de LA CHAPELLE-DU-BARD
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
 NATURELS PRÉVISIBLES**
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
Zones d'interdictions	M : marécages
Zones de projet possible sous maîtrise collective	T, t : crues de torrents et des rivières torrentielles
Zones de contraintes faibles	V, v : ravissements et ruissellements sur versant
Zones sans contrainte spécifique	G, g1, g2 : glissements de terrain
	g3, g4 : glissements de terrain

Pour le rattachement sur versant de type phénomène génératrice : voir encart au 1/25 000
 Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractères en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

- - - - - Limite de la zone d'étude
 encart : SCAN EDR © IGN 99

Réalisation : RTM38
 Édition : ALPGEORISQUES
 Établi le : Juin 2004
 Modifié le :
 Echelle : 1/5 000

